

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES DÉPLIANTS PUBLICITAIRES PÉRIMÉS

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial adore fréquenter les commerces de proximité et les supérettes. Après ses achats il apprécie de pouvoir consulter les offres du magasin même, et surtout de se servir en « prospectus » qu'il lira avec attention à son retour au domicile. Lorsque l'agencement le permet, il consulte avec plaisir les petites annonces de clients ou de professionnels.

Il fait régulièrement le constat que de nombreux dépliants sont périmés depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Désormais c'est la première information qu'il recherche pour éviter de perdre son temps.

Martial ne comprend pas pourquoi, une fois par semaine, les offres échues ne sont pas retirées du présentoir ou du tableau d'affichage. Parfois, il se laisse aller à « faire le ménage » et à trier lui-même l'éventail de documents, ce qui lui permet d'alimenter le conteneur de papier à recycler.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)